

## CTSD du 27 mars **Déclaration du SE-Unsa**

Madame l'inspectrice,

A l'ordre du jour de ce CTSD,  
**la question des rythmes scolaires  
pour 2019-2020.**

A priori, une procédure simple mais qui se complique quand le conseil d'école doit se réunir ET que votre circulaire impose la réunion d'un conseil extraordinaire fin décembre/début janvier.

Le calendrier ne s'arrange pas avec un CTSD programmé une semaine avant sa réunion alors que le SE-Unsa vous interroge depuis plus de trois mois sur cette question.

Et pour finir dans un bon rythme.

Pas de document de travail permettant de connaître dans la liste d'écoles ni celles qui changent d'horaires,  
ni celles qui ont vu leurs demandes rejetées...

Toujours dans l'ordre du jour,  
mais moins simple :  
**la circulaire du mouvement.**

Depuis l'automne 2018, nous savons que cette circulaire doit être dorénavant discutée en CTSD (instance qui traite des postes et pas des personnels) et plus en CAPD.

**Personne ne sait pour quelle raison, ni pour quel objectif ET personne ne répond à ces questions.**

Mais cette absence de réponse vaut réponse aussi pour tout le reste...

Sans présumer de mon « engagement » et de mon « exemplarité », je dirai que **ce projet de désorganisation du mouvement est aussi stupide qu'inexplicable.**

Stupide , parce que le ministère (sans trop que l'on sache précisément qui dans ledit ministère) s'attache à inventer des procédures qui fonctionneront moins bien que ce que le même ministère (mais sûrement une autre personne) sait déjà faire.

Plusieurs exemples :

### **1 - Le calendrier de la mise en œuvre** ou **la stratégie du pire**

Pour éviter d'arriver à organiser un mouvement correctement, le projet est caché à ceux qui doivent le mettre en œuvre (les services départementaux).

Pour être sûr de ne pas l'améliorer avec l'expérience, il est instauré dans tous les départements, tout de suite.

### **2 - Les barèmes** ou **comment compliquer pour simplifier**

Le rapprochement de conjoint va amener des points dans le barème. Pourquoi pas, mais en pratique cela ne sera pour presque rien (un point), sur presque aucun vœu et pas valable pour se rapprocher de chez soi.

### **3 - Les collègues «participants obligatoires»** ou **l'expérimentation débridée.**

- Des nouveaux de types de vœux (appelés les MUG) qui n'existaient pas, des nouveaux secteurs qui n'existaient pas, avec un barème pas encore très clairement défini.

- Et si vous ne faites pas ces vœux, c'est l'administration qui le fera et « vous-serez-nommés-à-titre-définitif-na-na-na-nère ».  
Pardon, je voulais écrire « nous vous faisons confiance ».

Et si malgré tout cela, vous persistez à n'avoir aucune affectation, on vous « étend » :

### **4 - L'extension** ou **vous n'y avez jamais pensé, nous l'avons fait.**

- On pouvait augmenter les vœux des personnels à partir d'un choix géographique : je fais des vœux à tel endroit, je suis affecté un peu plus loin.

- On pouvait faire un choix pédagogique : je fais des vœux sur tel type de poste, je suis affecté sur un autre type de poste.

- Finalement, le mystérieux ministère a décidé d'une troisième option : quels que soient vos vœux, nous n'en tiendrons pas compte.

En effet, en décidant d'un ordre qui s'impose à tous, vous montrez qu'il existe une hiérarchie dans les postes.

ET le choix est clair : d'abord il faut pourvoir les postes des villes (zone 1 : Toulouse) avant ceux des champs (zone 8, la dernière : la plus rurale)

Ensuite, quel type de poste priorisé ?

Bien sûr, en dernier, il y a aura « l'ASH ». Tout en symbole.

\*

Nous reconnaissons quand même qu'il existe bien un objectif affiché : **plus d'enseignants affectés à titre définitif.**

Vous créez donc, pour cela, des postes de TRS (400, 600...).

Le SE-Unsa ne s'oppose pas à cette idée : c'est la nôtre depuis plusieurs années.

Ce qui nous attriste, c'est que cette mesure (qui peut se faire sans rien changer d'autre au mouvement) a toujours été refusée parce que, soit disant, impossible à mettre en œuvre...

Il suffit maintenant d'un claquement de doigts pour dire exactement l'inverse...

\*

### **Comment voulez-vous que les personnels accordent confiance à un tel système ?**

La seule explication que nous ne trouvons pas stupide serait qu'il existe une volonté du ministre à ne rien discuter, à tout contrôler, à infantiliser, à ne jamais écouter...

Nous tenons à ajouter que les services départementaux font de leur mieux pour entendre nos demandes mais vraisemblablement, eux non plus, n'ont aucune écoute et aucune attention de ceux-celles qui imposent.

\*

Dans une telle situation, nous ne savons comment conclure ?

Faut-il commettre des actes violents pour être entendus ?

Au SE-Unsa, nous ne sommes pas prêts à rendre ce service au gouvernement.

Mais nous continuerons à nous manifester, dès samedi prochain.